

"Donnez moi au moins le droit de vivre comme un cafard "

La sociologue turque Pinar Selek est menacé de la prison à perpétuité

De Diana Al-Jumaili

Le 9. juillet 1998, près du pont de Galata et à côté de la mosquée se trouve la "plus grande pharmacie du monde". Les petites échopes du Marché aux épices d'Istanbul proposent épices, herbes médicinales et condimentaires, du thé, des confiseries, des pistaches et autres délicatesses. Le bazar est un lieu très apprécié des touristes. Le 9 juillet 1998 de nombreuses personnes se sont massées à l'entrée du bazar cherchant à s'abriter d'une pluie battante lorsque retentit l'explosion d'une bouteille de gaz. 7 personnes meurent, 118 sont blessées dont certaines gravement. DPA relate: *„Après analyses, la déclaration des experts en explosif exclue la thèse d'un attentat, ceux-ci n'ayant trouvé aucune trace indiquant la présence d'explosif. Le chef de la police d'Istanbul, Hasan Özdemir, déclare qu'une fuite de gaz en provenance d'une ou plusieurs bonbonne dans une buvette serait à l'origine de l'explosion.“*[1]

Peu de temps après la sociologue et écrivaine Pinar Selek est arrêtée et interrogée par le département anti-terroriste de la police. Pinar Selek est née à Istanbul en 1971. Après des études à Ankara, Istanbul et Paris, elle travaille auprès des enfants de la rue et elle poursuit ses recherches sur la violence à l'encontre des travestis et des transsexuels à Istanbul, elle traduit l'édition turque du livre du Zapatiste Marcos "Ya Basta". Pour son livre „Nous n'avons pas pu faire la paix“ (Titre Original: Barisamadik), dans lequel elle étudie les origines militaires et sociétales du climat de guerre qui persiste en Turquie, elle conduit quelques interviews avec des membres du PKK. C'est à leurs noms que la police anti-terroriste s'intéresse lors des interrogatoires. Pinar Selek n'apprend la raison officielle de son arrestation qu'un mois et demi plus tard en regardant les informations : l'explosion du Bazar serait un attentat à la bombe commandité par le PKK et auquel elle serait impliquée en compagnie d'autres personnes.

En dépit de plusieurs expertises indépendantes qui confirment la thèse d'une explosion due à une bouteille de gaz défectueuse, Pinar Selek reste emprisonnée pendant deux ans et demi de sa vie en tant que prétendue poseuse de bombe. Des rapports indiquent que Madame Selek a été pendue par les bras attachés dans le dos (Crochet ou croix palestinienne) et torturée à l'électricité et au moyen d'autres méthodes.[2] Les lignes qu'elle écrira plus tard laissent reconnaître de profondes cicatrices. *„Je regrette, mon Dieu. Je regrette même profondément. Pourquoi? Pour rester en prison un peu moins longtemps. ou peut-être seulement pour être transférée dans une prison moins dure. En effet, je suis prête à cracher sur ma vie, pour ne plus croupir au fond de ce trou. Cela suffit si vous ne me jetez plus dans cet abîme d'isolation. Je ne peux plus vivre dans ces conditions durcies créées pour remplacer la peine de mort! ... J'ai pourtant dit que je regrette. Que j'ai craché sur mes rêves. Laissez moi enfin en peine. Accordez moi au moins la permission de vivre comme un cafard.“*[3]

En décembre 2000 elle est libérée, ses co-accusés restent en prison. Malgré les blessures massives pendant son emprisonnement, Madame Selek s'engage dès sa libération dans le mouvement féministe et pacifiste turque, elle est cofondatrice de la coopérative féminine Amargi, elle organise des marches et des assemblées de femmes et s'engage pour d'autres victimes de la violence. Pourtant le procès contre elle et quatre autres personnes se poursuit à la douzième chambre pénale du tribunal d'Istanbul. Le procès en instance dure depuis six ans, plusieurs

expertises à décharge sont établies Der Prozess ist seit über sechs Jahren anhängig, mehrere entlastende Gutachten werden erstellt, les témoignages à charges sont rétractés. Et pourtant, lors de la séance du 28 décembre 2005, le Ministère public requiert une peine d'emprisonnement à perpétuité pour les accusés. Le 17. Mai 2006 la séance se poursuit et Madame Selek est sous la menace d'une condamnation à vie pour des faits qu'elle n'a selon toute vraisemblance pas commis.

Très vite un mouvement de soutien se développe et exige un procès équitable. Le large public qui suit ce procès peut sauver la vie des accusés. A peine quelques jours après l'audience principale des intellectuels, des scientifiques et des artistes turcs déclarent dans un communiqué, „*que Pinar Selek chercheuse et militante pacifiste et féministe. Nous sommes persuadés qu'elle n'a rien à voir avec les accusations qui lui sont portées depuis des années*“.[4]

Une autre pétition regroupant plus d'une centaine de personnes individuelles et d'organisations de plus de 20 pays, s'adresse à l'opinion public et exige une procédure équitable et reposant sur le droit.[5] Parmi les signataires se trouvent également des personnalités connues du monde scientifique et politique. La députée du Parlement Européen, Feleknas Uca, saisit le cas de Pinar Selek pour apostropher la Commission Européenne:

„*Qu'envisage d'entreprendre la Commission Européenne pour empêcher la condamnation à perpétuité de personnes innocentes? Qu'envisage la Commission Justice et Politique pour amener la Turquie à respecter les mesures constitutionnelles?*“[6]

La Commission a alors renvoyé dans sa réponse au fait que l'assurance de la constitutionnalité et de l'indépendance de la justice en matière d'efficacité et de fonctionnalité est un des éléments centraux des critères politique de Copenhague. Lors de la poursuite des négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'UE, il sera porté attention aux progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ces critères.

Leipzig, le 4. Avril 2006

Notes

1. rhein-zeitung.de (04.04.2006).
2. Mùjgan Arpat: Un procès complètement absurde!, www.nadir.org (30.03.2006).
3. Pinar Selek: Je regrette..., www.nadir.org (01.04.2006).
4. www.nadir.org (30.03.2006).
5. www.nadir.org (30.03.2006).
6. www.europarl.eu.int (30.03.2006).